

Taieb Baccouche  
Université de Carthage



**Résumé :** *Il s'agit de dresser un tableau synoptique sur l'évolution et la dynamique de l'arabe depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui. Il y a lieu de distinguer l'arabe ancien (de l'antiquité jusqu'au Moyen-âge) de l'arabe classique (du 7<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle) de l'arabe moderne (à partir du 19<sup>ème</sup> siècle) dont il faut décrire les caractéristiques structurelles et en fournir la position par rapport à la norme. Pour ce qui est de la dimension sociolinguistique de l'arabe moderne, la complémentarité entre le littéral et le dialectal s'observe à travers la spécialisation du premier dans l'écrit et le second dans l'oral.*

**Mots-clés :** *Arabe ancien, arabe classique, arabe moderne, arabe littéral, arabe dialectal*

**Abstract :** *It is about drawing up a synoptic table on the evolution and the dynamics of Arabic from its origins until today. It is necessary to distinguish Old Arabic (from antiquity to Middle Ages) from Classical (from 7th to 18th century) and Modern Arabic (as from the 19th century), describe their structural characteristics and determine their position compared to the norm. Regarding the sociolinguistic dimension of Modern Arabic, the complementarity between Literary and Dialectal can be observed through the specialisation of the first in writing and of the second in oral.*

**Keywords:** *Old Arabic, Classical Arabic, Modern Arabic, Literary Arabic, Colloquial or dialectal Arabic*

Traiter de l'évolution de la langue arabe suppose l'existence de descriptions comparables de deux états de la langue suffisamment espacés pour justifier la comparaison et dégager des vecteurs d'évolution tangibles. Le premier état pourrait être une norme, un état codifié, le deuxième serait alors l'écart par rapport à cette norme. A ce type d'analyse on appliquerait une approche diachronique visant à saisir la dynamique de la langue.

Cependant, une question méthodologique fondamentale se pose au préalable, et concerne l'objet de l'étude. En d'autres termes, de quel état ou de quel

arabe s'agit-il ? Est-ce l'arabe classique par rapport à l'ancien ? ou l'arabe moderne par rapport à l'ancien ? ou encore le dialectal par rapport au littéral ? sans parler des multiples variantes régionales ou sociales.

Dans ce qui suit, il s'agit moins de verser dans la description linguistique technique que de broser à grands traits un tableau général et synthétique, mettant en relief les grands faits et les grandes orientations de l'évolution de l'arabe. Le point de départ adopté sera la norme fixée par les premiers grands traités de grammaire depuis le VIII<sup>ème</sup> s.J. et le point d'arrivée sera l'arabe moderne, actuel, avec ses deux composantes, littérale et dialectale.

Notre propos s'articulera sur trois axes :

- Le cadre historique.
- Le cadre structurel.
- Le cadre sociolinguistique et ses perspectives.

## 1. Cadre historique

1.1. L'arabe appartient à la famille des langues sémitiques, tels que l'hébreu, le phénicien, l'araméen, le syriaque, etc. L'histoire des Arabes remonte à environ trois millénaires ; ils ont donné leur nom à la péninsule qu'ils habitaient, l'Arabie. Leur entrée spectaculaire dans la grande histoire est due à l'avènement de l'Islam au VII<sup>ème</sup> s.j. L'arabe fait partie du groupe sud de ces langues et partage avec lui certaines caractéristiques dont :

- Un système phonologique plus proche du sémitique ancien avec une forte proportion de sons gutturaux (q, ç , ...)
- Un système morphologique à dérivation comportant principalement des verbes affixés et des pluriels internes (brisés).

Malgré cette appartenance, l'arabe partage avec le groupe Nord d'autres caractéristiques dont :

- La suffixation nasalisée du pluriel masculin (u:n)
- Le passif interne (dont le schème est CuCiCa )
- Le diminutif, etc.

Ainsi, l'arabe semble être une langue médiane, de jonction, faisant la synthèse des langues sémitiques ; il serait également la langue sémitique vivante la plus proche du sémitique ancien.

On pourrait dégager trois grandes périodes dans l'histoire de l'arabe :

- L'arabe ancien, de l'antiquité jusqu' aux débuts du Moyen âge.
- L'arabe classique depuis l'avènement de l'Islam jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> s.
- L'arabe moderne, depuis la renaissance arabe au XIX<sup>ème</sup> s.

1.2. L'arabe ancien nous est connu par des inscriptions remontant au VIII<sup>ème</sup> s.av.J.). Mais l'arabe littéraire connu ne remonte pas plus loin que le III<sup>ème</sup> s.J.).

La littérature qu'il véhicule est essentiellement orale (poèmes, chroniques, proverbes, etc.). La poésie ancienne est si élaborée qu'elle doit être le fruit d'une longue maturation dont l'évolution, comme pour toute tradition orale, est difficile à cerner.

Comparée aux divers dialectes arabes, cette langue littéraire semble plus imprégnée par ceux du groupe ouest-arabique (Hija :z), allant de la mer rouge au plateau de Nejd.

On est tenté de penser, au vu de cette littérature préislamique, qu'il s'est formé une sorte de Koiné, ou niveau de langue interdialectale, à partir du parler de la tribu de Quraych qui habitait la Mecque, ville du prophète Muhammed, abritant la Kaaba, sanctuaire païen et lieu de pèlerinage bien avant l'Islam qui intégra ce rite dans sa propre panoplie rituelle en l'adaptant à sa nouvelle codification.

1.3. Cet arabe littéraire, considérablement enrichi par la production islamique liée au texte sacré, le Coran, a très vite évolué vers une forme classique à la faveur de la codification des grammairiens. Sa graphie, empruntée sous une forme rudimentaire aux Nabatéens, s'est adaptée aux nouvelles exigences par l'adjonction de signes diacritiques (notamment les points et les signes des voyelles) afin d'assurer une bonne lecture du Coran dont la première version vulgate officielle est établie sous le troisième calife Uthman au 1er s.H./VIIème s.J.

La langue du Coran, sacrée et considérée comme « inimitable », a servi de norme immuable pour les traités de grammaire. Il y a lieu de remarquer que la lecture coranique a intégré certaines variantes dialectales, notamment phonétiques, comme faisant partie du bon usage (faṣa :ha). Ces variantes sont limitées à sept parlers acceptables dans la norme standardisée. C'est à partir du VIIIème s.J. que les premiers traités et dictionnaires ont commencé à voir le jour. Cette codification qui a fixé la langue dans sa forme classique, a facilité la diffusion de l'arabe par l'enseignement partout où la nouvelle religion a pu pénétrer. En supplantant les autres langues, l'arabe a subi leur influence et les a également profondément influencées (araméen, persan, turc, copte, berbère, etc.). C'est à partir de ces interférences que sont nés les divers parlers arabes actuels.

L'arabe classique s'est considérablement enrichi grâce à la traduction notamment du grec, du persan et de l'araméen. Les traductions, les commentaires et la production directe qui s'en est suivie, ont fini par hisser l'arabe au niveau de la plus grande langue de culture dans le monde pendant plusieurs siècles.

Le développement des contacts, avec l'Europe essentiellement à partir de l'Espagne et de l'Italie, a été un facteur déterminant dans la renaissance européenne. Mais l'essoufflement de la civilisation arabo-islamique à la fin du Moyen-Age a fini par confiner l'arabe dans la fonction de conservation du patrimoine. Le déclin a commencé avec la désintégration de l'empire sous l'effet des invasions des Mongols et des Tatars venus des confins de la Chine.

1.4. Ce qu'on appelle aujourd'hui l'arabe moderne est le fruit d'une évolution qui a duré plus d'un millénaire, avec une interaction entre l'arabe littéral et ses divers dialectes.

Mais la renaissance linguistique, après une période de léthargie, s'est développée surtout dès le XIXème s. par un double effort : une relecture du patrimoine et une ouverture sur la culture européenne par la traduction, l'emprunt, les calques, etc. Le niveau de langue où cela est le plus perceptible est celui des médias. Aujourd'hui, le rapport littéral /dialectal est une donnée incontournable de la situation linguistique actuelle dans les pays arabes. Ceci nous amène à l'examen du cadre structurel, pour saisir le sens de l'évolution opérée du classique au moderne.

## 2. Cadre structurel

La norme n'a pratiquement pas changé. Les livres de grammaire actuels ne s'écartent guère des traités élaborés depuis plus de mille ans. Mais l'usage ne la respecte pas toujours, car l'arabe littéral moderne a consacré certaines influences dialectales et a intégré des influences étrangères.

### 2.1. Sur le plan phonologique

- Les interdentes (θ, ð, ð̣) ne sont pas prononcées partout de la même manière consacrée par la tradition : elles sont prononcées également dans certaines régions comme dentales (en particulier au Maroc), dans d'autres comme sifflantes (en particulier en Egypte), etc.
- L'arabe, même littéral, a perdu le son ð̣ *a :d* qui avait le privilège de lui donner son nom (langue du ð̣ *a :d*), prononcé tantôt ð̣ (comme en Egypte), tantôt ð̣̣ (comme en Tunisie) et quelquefois ɹ (dans certaines régions d'Arabie).
- Les sons q, ʒ et certaines voyelles sont également réalisés différemment d'une région à une autre. A ce niveau le littéral a subi manifestement l'influence des dialectes.
- La combinaison des sons dans les syllabes est devenue dans les dialectes moins rigide et moins restrictive (par exemple un mot doit commencer en littéral par une consonne suivie nécessairement par une voyelle). Il s'en est suivi un système syllabique plus varié en dialectal, permettant d'intégrer plus facilement les emprunts.

### 2.2. Sur le plan morpho-syntaxique

Sur le plan formel, l'arabe a conservé sa caractéristique fondamentale à savoir sa structuration dérivationnelle, lui permettant d'organiser ses unités lexicales en paradigmes de schèmes dont certains sont prévisibles, d'autres relèvent de l'usage. C'est cette caractéristique essentielle qui permet la lecture sans voyelles dès lors qu'on connaît le système. L'arabe étant une langue flexionnelle, Les désinences suffixées qui indiquent la fonction du mot dans la phrase, sont maintenues en arabe littéral mais ont totalement disparu du dialectal ; ce qui explique la tolérance grandissante à l'égard des erreurs de prononciation des finales non marquées.

Le duel a pratiquement disparu du dialectal. Les survivances figées qui en témoignent sont concurrencées par le syntagme *deux+plurel*. Dans l'usage du littéral, le duel est source d'erreurs fréquentes, en particulier sur le plan flexionnel.

Pour compenser cette fluctuation, l'ordre des mots dans la phrase tend à se fixer pour ne pas confondre les fonctions. A ce niveau syntaxique l'arabe a subi l'influence des langues européennes, notamment l'anglais et le français, comme le montrent les exemples suivants :

- Une structure calquée telle que « les garçons et les filles du quartier » concurrence de plus en plus la structure classique « les garçons du quartier et ses filles ».
- Le verbe dire, qui devait en classique précéder toute citation, est souvent postposé comme en français dans certains écrits contemporains, même littéraires : « ... dit-il ».
- C'est surtout dans les enseignes, les annonces et les panneaux publicitaires que les calques dépassent les limites tolérées par le système : « Tunisie voyages », déjà calqué par le français sur l'anglais, mais intégré en français (France télécom), n'a pas le même sens en arabe que (voyages de Tunisie).

### 2.3. Sur le plan lexical et sémantique

L'arabe littéral moderne, pour s'adapter et évoluer, a puisé dans le lexique dialectal, emprunté aux langues étrangères, forgé des mots nouveaux et élargi le sens de mots anciens. Des milliers de mots sont tombés en désuétude, car l'usage moderne n'a plus besoin de centaines de mots et de nuances pour le chameau ou le cheval. Des milliers de mots nouveaux ont vu le jour, forgés, calqués ou empruntés. L'emprunt tend à s'adapter aux schèmes arabes ; d'où des formes doubles, l'une littérale, normalisée, l'autre dialectale, plus libre, ex :

Ciment : → dial. sima :n/litt. ismant (plus proche de la forme anglaise cement).

Mais il arrive que l'emprunt, tout en s'intégrant au lexique, reste réfractaire à l'intégration schématique , ex :

dictature → dikta:tu:rijja  
stratégie → istra:ti: ʒ ijja

Mais le stade d'intégration le plus avancé est celui qui consiste à traiter le mot d'emprunt comme un mot du lexique arabe, se formant par l'amalgame d'une racine consonantique (à trois consonnes le plus souvent) et d'un schème qui, en l'actualisant, précise son sens nébuleux (k - t - b « écrire » /ka:tib « écrivain » /kita:b « livre », etc.).

Ainsi, l'arabe peut-il extraire des mots français douche et recyclage respectivement une racine virtuelle trilitaire (DWJ) et une racine quadrilitaire (RSKL) qui peuvent générer toutes les formes verbales et nominales nécessaires.

Mais l'un des procédés les plus appréciés reste l'emprunt, non pas du mot dans sa totalité mais de son sens, versé dans le champ sémantique d'un mot ancien ; ex :

ratl = train, signifiait « colonne de chameaux »  
qunbula= bombe, signifiait « détachement de chameaux ».  
ta:ʔirah= avion ,est un féminin formel de oiseau, etc.

L'enrichissement du lexique général se fait par l'usage, exprimant des besoins nouveaux. Quant aux lexiques spécialisés, la terminologie s'enrichit par l'apport des chercheurs et des traducteurs, mais également par celui des académies.

Malgré l'effort important, les besoins ne cessent de grandir, car le rythme du progrès dans les domaines scientifiques, dépasse celui de la traduction.

### 3. Cadre sociolinguistique et perspectives

Quelles sont les spécificités de la situation linguistique engendrée par une telle évolution ?

**3.1.** L'une des conséquences les plus importantes de cette évolution est l'élargissement du fossé séparant le littéral et le dialectal pendant plusieurs siècles où le littéral n'était plus la langue officielle du temps des Turcs et de leurs vassaux. Du temps de l'empire ottoman, le turc était utilisé dans l'administration assez tardivement comme en Tunisie où le dernier document écrit dans cette langue date de 1933. Par contre, le dialectal, plus vivant, a continué à évoluer normalement. Ce phénomène remonte en fait à plusieurs siècles. En effet, l'historien Ibn Khaldoun parle déjà au XIV<sup>ème</sup> s.J. de l'existence de deux langues, tant les différences étaient grandes malgré la parenté évidente.

Cette situation nous semble à l'origine de la querelle opposant dans le monde arabe les partisans du littéral et ceux du dialectal, en prenant comme modèle les langues romanes par rapport au latin. La comparaison ne se justifiait que très partiellement, car l'arabe littéral n'était pas comme le latin une langue morte, mais une langue à usage limité, ou tout au moins non généralisé.

Cet usage s'est élargi tout au long du XX<sup>ème</sup> s. et plus nettement au cours de sa seconde moitié. L'opposition entre dialectal et littéral a fini par céder le pas à la division des tâches. Ainsi, le courant prodialectal a-t-il pratiquement cessé d'exister, tant la situation a changé. Quels sont donc les domaines propres à chacun ? et y-a-t-il des espaces de coexistence ?

On peut dire d'une manière générale que le littéral domine largement à l'écrit et le dialectal à l'oral ; sa présence à l'écrit est réduite en l'absence de tradition écrite et par conséquent de norme officielle, suite par ailleurs à l'absence de codification.

On écrit certes en dialectal des pièces de théâtre, des scénarios de film et de feuilletons de télévision, des dialogues dans les romans, des poèmes populaires, des chansons, etc. mais leur publication est rare. La publication, c'est le domaine quasi exclusif du littéral. Ce dernier n'est cependant pas totalement absent à l'oral. Il arrive souvent qu'on entende des discours ou des discussions radiophoniques et télévisées en littéral, en plus de l'enseignement, mais jamais en dehors des cadres officiels.

De nouvelles formes de distribution voient de plus en plus le jour dans les domaines de la publicité et de la toile qui méritent des études actualisées.

**3.2.** Il faut observer cependant, que la situation ne se présente pas de la même manière d'un pays arabe à l'autre.

Dans la plupart des régions du Machreq, on utilise très souvent dans les situations officielles un niveau d'arabe intermédiaire entre le littéral et le dialectal, y compris à l'université.

Dans les pays du Maghreb la situation est beaucoup plus complexe : dans les situations officielles, on observe un recours tantôt au littéral, quoique simplifié, tantôt à un niveau intermédiaire qui pourrait s'apparenter à un code switching diglossique, c'est à dire une alternance de codes à l'intérieur même de l'arabe avec ses variantes et ses niveaux. Dans l'usage courant, on observe un phénomène particulier aux lettrés bilingues, à savoir le mélange arabe dialectal - français. Ce franco-arabe n'est pas à proprement parler un sabir, mais un niveau oscillant entre le mélange et l'alternance des codes.

Si l'on ajoute, pour l'Algérie et le Maroc, l'usage du berbère, qui connaît lui aussi plusieurs dialectes, le tableau linguistique maghrébin devient d'une grande complexité. Dans ces pays, les berbérophones constituent une très forte minorité qui pourrait représenter le tiers de la population.

## Conclusion

1. L'arabe littéral est l'une des rares langues anciennes à avoir survécu, parallèlement à ses dialectes, en évoluant dans une forme de distribution complémentaire. Ce destin exceptionnel s'explique par un ensemble de facteurs :

- Il a été le véhicule d'un texte sacré, le Coran, à la base de son expansion et de son rayonnement comme expression d'une civilisation brillante.
- Les arabophones, pétris de culture arabe, ou attachés à leur religion, vénèrent leur langue et la considèrent comme le creuset de leur identité et le symbole de leur unité, au moins culturelle et spirituelle.

2. L'arabe littéral est en pleine évolution . Le registre qui finira, nous semble-t-il, par dominer, est celui des médias, dont l'impact est considérable grâce à l'audio-visuel et plus récemment à la toile. Ce registre se caractérise par une grande ouverture sur l'emprunt et les calques, une perméabilité aux expressions idiomatiques dialectales et une tolérance grammaticale qui tranche avec la rigueur puriste.

3. Ceci nous autorise à penser que l'arabe moderne, qui est en pleine gestation, observable dans les médias écrits et audiovisuels de tous les pays arabes, serait vectoriellement la synthèse panarabe des synthèses nationales qui prendraient la forme d'un continuum englobant le littéral et le dialectal avec toutes leurs variantes.

## Bibliographie

Baccouche Taieb, 2004, « Dialectes et dialectologie en linguistique arabe » conférence inaugurale, Colloque AIDA6, Tunisie, *l'arabe dialectal : enquêtes, descriptions, interprétations*, CERES, pp. 15-26.

Baccouche Taieb, 2004, « Emprunts arabes dans l'espace euro-méditerranéen : une idiomaticité partagée », *Actes colloque, RLM-Europhrases, Hammamet-Tunisie 2003*, publication ENS, Tunis, pp37-46.

- Baccouche Taieb, 2004, « L'arabe : un continuum ? » *Le Continuum en linguistique*, Pub. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse, pp. 233-242.
- Baccouche Taieb, 2003, « L'arabe, d'une koiné dialectale à une langue de culture », *Mémoires de la société linguistique de Paris*, TomeXI, (les langues de Communication...), 87-93
- Baccouche Taieb & Mejri Salah (dir.), 2002, *Langage et altérité : l'expérience de l'atlas linguistique de Tunisie*, RTSS, n° spécial 120 (collectif), pub.CERES, Tunis..
- Baccouche Taieb, 2001, « Tunisie : langue », *Encyclopédie de l'Islam*, vol 10, pp709-712
- Baccouche Taieb, 1998, « La langue arabe dans le monde arabe », *l'information grammaticale*, n° spécial Tunisie, Paris, pp 49 - 54.
- Baccouche Taieb, 1994, *L'emprunt en arabe moderne*, Beit-el-Hikma - IBLV, Tunis.
- Cohen David, 1993, « Arabe : langue arabe » *Enc. Universalis*, vol 2, pp 707 - 714.
- Encyclopédie de l'Islam*, 1975-, collectif , « Arabiyya » vol 1, pp579-601.